CYCLE BÉNÉVOLE

REMPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE

Sensibilisation à l'animation

Session 2

La finalité de cette démarche consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif.
Le Comité Régional, en réponse aux besoins des territoires, a pour mission de favoriser la mise en place de cette procédure auprès des associations affiliées (Service + EPGV).

PUBLIC

- Pour tous les licenciés à la FFEPGV.

PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Pratiquer régulièrement les séances de Gymnastique Volontaire
- Être repéré par l'animateur, avec l'accord du Président
- Être titulaire du PSC (Premiers Secours Citoyen) ou équivalent

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir et conduire des séquences d'animation (au minimum 4 séquences) avec et sous la responsabilité de l'animateur, en prenant en compte la sécurité du groupe.
- Vivre une séance type et appréhender sa structuration
- Faire part des séquences préparées et conduites en association
- Acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité.

CONTENUS DE LA FORMATION

- Notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)
- Présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)
- La sécurité des pratiquants (organisation, placements, intensité)
- Règlementation sportive
- Exemples de situations motrices accessibles et dynamiques.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain.

OUTILS DE FORMATION

- Supports pédagogiques

DIRECTEUR DE FORMATION, FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

- Formateur FFEPGV membre de l'ETR.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Évaluation formative :
  - Quiz / Questionnaires
  - Mises en situation pratique

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- **Pour y accéder :**
  - Avoir effectué une sensibilisation avec l'animateur du Club
  - Avoir suivi intégralement la formation
  - Formation non certifiante.

DIPLÔME REMIS

- Attestation fédérale : Sensibilisation à l'animation « Remplacement Occasionnel Bénévole ».

POINTS FORTS

- Permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV en cas d'absence de l'animateur.

BÉNÉFICES MÉTIER

- Fonction exercée ponctuellement dans le cadre d'une activité bénévole pouvant être valorisée dans la formation au métier d'animateur sportif.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

› Auprès de notre assistante de formation
› 03 20 88 27 30
› hautsdefrance@comite-epgv.fr

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ? Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION : 7 h

- Sensibilisation en structure auprès de l'animateur : Conduite d'au moins 4 séquences
- Temps de sensibilisation à l'animation : **7 h** en centre

POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre la formation :

- **CQP ALS option AGEE**

CALENDRIER DE FORMATION

- 8 novembre 2025

LIEU DE LA FORMATION

- Bois-Grenier (59)